Gouvernement du Québec
La ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 mai 2020, le député de Jean-Lesage, M. Sol Zanetti, déposait à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition[1] demandant au « gouvernement du Québec d'entreprendre une procédure référendaire pour que le peuple québécois se prononce sur sa volonté ou non de conserver le lien qui l'unit comme sujet de la Couronne britannique ».

À ce sujet, il importe de mentionner qu'il n'existe plus, depuis 1931, de lien unissant le peuple québécois à la couronne britannique. En effet, l'adoption du *Statut de Westminster (1931)* a eu pour conséquence de mettre un terme au lien qui unissait la fédération canadienne à la couronne britannique en créant une couronne canadienne distincte en droit de celle en vigueur au Royaume-Uni.

Quoi qu'il en soit, il est vrai que le peuple québécois constitue une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son propre développement. Ses représentants démocratiquement élus ont d'ailleurs adopté, en 2000, la *Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec*, un texte qui participe à la constitution matérielle du Québec en ce qu'il établit les grands principes qui fondent sa souveraineté et sa démocratie. De fait, ce texte réaffirme que le peuple québécois est libre de déterminer son statut politique et d'assurer son développement économique, social et culturel. Par l'entremise des institutions politiques qui lui appartiennent en propre, le peuple québécois peut dès lors choisir librement le régime politique et le statut juridique du Québec.

Par conséquent, je serais d'avis que, dans les circonstances, il n'y a pas lieu de donner suite à l'intervention réclamée.

Je vous prie de recevoir, Cher collègue, mes salutations distinguées.

SONIA LEBEL

[1] Procès-verbal de l'Assemblée, mardi, 26 mai 2020, n° 110, page 1828 (Dépôt n° 1551-20200526).

875, Grande Allée Est, 3e étage
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : 418 646-5950
Télécopieur : 418 528-0981
www.sqrc.gouv.qc.ca